

# Les "plus" du candidat

## NOTE DE LA DIRECTION DU CGA ALSACE

Notre candidat, Benoît BRISSINGER exerce l'activité de paysagiste à BISEL, village alsacien du Haut-Rhin. Il présente la particularité d'être également formateur et consultant.

Nous sommes intimement persuadés que, lorsqu'ils auront pris connaissance du présent dossier et notamment du document contenant **l'historique de l'entreprise** et de celui intitulé « **Benoît BRISSINGER : transmettre la passion du paysage** », les membres du Jury du Trophée des Ailes de la TPE seront, comme nous, convaincus de détenir là un candidat très sérieux au prix « Emploi et formation », voire au « Prix spécial ».

Autodidacte, passionné par l'activité de paysagiste, Benoit BRISSINGER, nanti d'un CAP de maintenance, débute sa vie professionnelle en se faisant embaucher successivement dans des entreprises différentes, mais ayant, toutes, un rapport avec sa passion : ornemaniste, décorateur d'intérieur, carreleur, tailleur de pierres .... Dans le même temps, il participe à des stages, assiste à des conférences, s'imprègne d'ouvrages spécialisés, avec, en permanence, le même objectif, assouvir sa passion.

Ce faisant, il a acquis un savoir-faire, s'est confronté à différentes clientèles, a géré des chantiers, s'est perfectionné dans le tutorat d'apprentis.

Fort de cet acquis, et après avoir effectué une étude de marché complète, il **crée, en 1993, sa propre entreprise individuelle « Benoît BRISSINGER, paysagiste »**.

Il débute seul, d'abord, puis recrute rapidement un salarié puis un deuxième et un apprenti, avec lesquels il crée son premier jardin éphémère. Deux années, plus tard, il embauche un troisième ouvrier et un nouvel apprenti, et crée son deuxième jardin éphémère, puis toute une série de jardins en vue de participer à l'Expo Habitat de Waldighoffen.

**En, 2003, il obtient le diplôme de l'Ecole des cadres.**

**L'effectif de l'entreprise s'accroît ensuite de façon exponentielle ; il s'élève aujourd'hui à 14 salariés**, au nombre desquels figure Mme BRISSINGER qui, avec le statut de conjoint-collaborateur, apporte une aide particulièrement précieuse à son mari, en prenant en charge les tâches administratives et en apportant une touche féminine à l'activité proprement dite de paysagiste.

Parallèlement à ce développement, l'entreprise s'est constitué **une situation économique et financière qu'on peut qualifier de florissante**, son chiffre d'affaires ayant augmenté de 800 % en 15 ans, atteignant 785.340 euros en 2008. Ses clients sont aujourd'hui plus de 1.300.

Le secret de cette réussite réside dans un savoir-faire acquis au contact des corps de métiers qui concourent à la création d'un jardin paysagé, savoir-faire constamment entretenu et enrichi depuis.

# Les "plus" du candidat

Notre candidat sait, en effet, s'informer, se tenir au courant des nouvelles technologies, des nouveaux matériaux, utiliser intelligemment l'informatique (CAO, conception assistée par ordinateur) pour la présentation de ses futurs chantiers (établissement de plans et de diaporamas ...).

Depuis 2004, il s'est lancé dans la **création de murs et de toitures végétalisés**, appréciés à la fois pour leur côté esthétique et leurs qualités d'isolation thermique et phonique, le tout dans le cadre du développement durable.

En 2008, il a entrepris de **vendre et installer des pierres d'ornement**, pour faire du « paysage déco » : mariage de ces pierres avec du fer, du verre, des effets de nuits ....

Là ne s'arrêtent pas l'action et le mérite de Benoît BRISSINGER, dont il nous faut souligner, avec force, **l'investissement dans le domaine de la formation professionnelle**.

« Paysagiste formateur », comme il aime à se définir, il a formé de nombreux apprentis, qui ont tous trouvé un emploi, par la suite, dans son entreprise ou ailleurs.

Il dispense des formations dans les CFPAA sur la connaissance des végétaux, l'harmonie des couleurs, les plans, les toitures végétalisées ainsi que les murs végétaux. Il dirige, par ailleurs, des stages découvertes pour les chômeurs, les personnes en réinsertion professionnelle.

Membre de la Chambre régionale d'agriculture d'Alsace, il a contribué à développer le label « Qualité apprentissage ».

Par ailleurs, délégué de l'UNEP pour le Haut-Rhin au niveau de la formation pour le Nord-Est, consulté au Sénat pour l'apprentissage, par le président Gérard LARCHER, c'est un investissement de tous les jours qu'il assure pour transmettre son savoir-faire et sa passion et faire évoluer l'image véhiculée par le métier de paysagiste.

Pour l'ensemble de son œuvre, **il a obtenu le « Trophée des tuteurs et maîtres d'apprentissage 2009 » et est lauréat national du concours Stars et métiers, dans la catégorie « Dynamisme en gestion des ressources humaines ».**

Son ambition, à fin 2010, est de voir son entreprise agréée comme organisme de formation et d'adjoindre un cabinet d'architecture à l'entreprise existante.

**Une récompense au Trophée 2009 des Ailes de la TPE serait pour lui un encouragement de plus pour persévérer dans la voie - ô combien louable - qu'il s'est tracée.**

C'est ce que nous nous permettons de souhaiter de tout cœur.

Le Directeur,

Jean MEAR

Les Ailes de la TPE